



Directrice générale Mme Charlina Vitcheva,
D.G. pour les affaires maritimes et la pêche
Commission européenne
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles
Belgique

5 décembre 2023

Objet : Lettre conjointe des CC sur la contribution des parties prenantes aux CC

Chère Madame Charlina Vitcheva,

Les conseils consultatifs (CC) souhaitent vous remercier pour l'augmentation de la fréquence des réunions inter-CC ainsi que pour la production de procès-verbaux écrits et la garantie d'une participation de haut niveau de la Commission. Cela renforce la visibilité et la reconnaissance du rôle important des CC.

Nous souhaitons partager collectivement nos réflexions sur la manière d'améliorer l'engagement actif entre la Commission et les comités consultatifs.

L'Union européenne a créé et finance les comités consultatifs avec pour mission de fournir à la Commission et aux États membres des avis fondés sur un consensus entre un large éventail de parties prenantes, comprenant à la fois l'industrie et d'autres groupes d'intérêt. Lorsqu'il n'est pas possible de parvenir à un consensus, les avis divergents doivent être dûment reflétés dans nos conseils.

Récemment, lors de la réunion inter-CC du 10 octobre 2023, les membres du CC ont estimé qu'il aurait été utile d'accorder plus de temps aux représentants du Conseil consultatif pour discuter avec vous. Nous aurions souhaité disposer de plus de temps pour apporter notre contribution, en particulier en ce qui concerne votre discours d'ouverture et la discussion sur le règlement de contrôle. En raison de contraintes de temps et d'une participation active en ligne limitée, il n'a pas été possible de procéder à un échange complet entre les services de la Commission et l'ensemble des membres du Conseil consultatif. En outre, le fait de partager les sujets de discussion détaillés bien avant les réunions inter-CC permettrait également aux Comités consultatifs de formuler une réponse commune de la part de leurs membres.

En ce qui concerne la réunion du groupe spécial mixte du 6th octobre 2023 entre les services de la Commission et les administrations nationales des États membres, nous avons beaucoup apprécié l'opportunité de participer en tant qu'observateurs. Nous aurions toutefois apprécié d'être informés avant la réunion du temps alloué à chaque CC et d'être invités en personne si le lieu de la réunion le permettait.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler que les CC ont fait des recommandations à la Commission concernant des suggestions concrètes d'actions visant à encourager la participation aux CC et leur visibilité¹, et sur les contributions des conseils consultatifs aux consultations publiques de l'UE².

¹https://www.nwwac.ie/fileupload/Correspondence/Year%2018/EN_Inter_AC_Draft_Letter_AC_promotion_signée.pdf

² https://marketac.eu/wp-content/uploads/2022/03/2122PAC22-DRAFT_JointAC-Letter-weight-of-ACs-advice-consultations_signedFINAL.pdf



Compte tenu de ce qui précède et pour faciliter l'accomplissement de leur rôle consultatif, les comités consultatifs recommandent à la Commission :

- reconnaître que les conseils consultatifs ont un statut spécial de partie prenante, comme le prévoit la PCP,
- de valider ce statut en accordant suffisamment de temps, de places et d'opportunités aux représentants des CC lors des réunions avec la Commission,
- informer les CC avant les réunions sur la manière dont la discussion sera organisée, en fournissant des ordres du jour clairs et détaillés, des informations sur le temps disponible pour les interventions des CC et les attentes en termes de contribution,
- présenter les textes législatifs importants dans les comités consultatifs les plus concernés, par région ou par sujet, afin de permettre un dialogue approfondi avec les membres. De notre côté, les comités consultatifs exploreront les possibilités de coordination afin d'éviter, dans la mesure du possible, les doubles emplois.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce qui précède et nous serions heureux d'avoir l'occasion de discuter plus avant de cette question avec vous lors de la prochaine réunion inter-CC prévue pour le premier semestre 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Firmado por ***2835** DAVID PAVÓN (C:****0618*) el día 05/12/2023 con un certificado emitido por AC CAMERFIRMA FOR NATURAL PERSONS - 2016

Emiel Brouckaert, Président CC EOS

David Pavón, président CCRUP

Brian Thomsen, président AAC

Antonio Marzoa Notlevsen, Président MEDAC

Sidor-Dragos Buhai, Président BISAC

Sergio López, président CCSUD



Jarek Zieliński, Président BSAC

Iván Lopez, président LDAC

Kenn Skau Fischer, président du NSAC

Yobana Bermúdez, présidente MAC

Sean O'Donoghue, Président PELAC